

Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé

Annexe I - BO n° 7 du 16 février 2017

L'enseignant spécialisé est un professeur du premier ou du second degré. Il maîtrise les compétences décrites par le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013, annexe 1).

Le présent référentiel s'inscrit dans la **complémentarité** de celui des métiers du professorat et de l'éducation. Il décrit les **compétences particulières et complémentaires** attendues d'un enseignant qui accède à une certification spécialisée.

Ce référentiel est conçu de telle sorte qu'il fait apparaître la spécificité des formes d'intervention des enseignants appelés à :

1. **Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive.**
2. **Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire.**
3. **Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.**

1. L'enseignant spécialisé exerce dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive	
Formes d'intervention	Mots-clés
en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif	Projet d'établissement inclusif
en concevant son action pédagogique en articulation avec toutes les classes de l'établissement	Articulation avec toutes les classes
en concevant avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement et en co-intervenant dans le cadre de pratiques inclusives	Conception de séquences et co-intervention
en œuvrant à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Accessibilité Programmes/Socle commun
en s'inscrivant dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires	Coopération (complémentarité)
en coordonnant des actions avec les membres de la communauté éducative pour la scolarisation et l'accompagnement des élèves	Coordonner / coordination ¹

NDLR ¹ **Coordonner** : disposer des éléments en vue d'une fin / **coordination** : arrangement, agencement logique des parties d'un tout selon un plan logique pour une fin donnée. REY Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, 2010.

2. L'enseignant spécialisé exerce une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire	
Formes d'intervention	Mots-clés
en assurant une mission de prévention des difficultés d'apprentissages	Prévention
en contribuant à l'élaboration de de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle	Insertion sociale et professionnelle
en se dotant et utilisant des méthodes et outils d'évaluation adaptés	Adaptations des méthodes / outils d'évaluation
en définissant des stratégies d'apprentissages personnalisées et conscientisées	Personnalisation Explicitation (clarté cognitive et métacognition)
en adaptant les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation	Adaptation des situations d'apprentissage / supports d'enseignement
en élaborant ou en contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite	Elaboration/contribution Mise en œuvre de projets individualisés Parcours de réussite

3. L'enseignant spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses	
Formes d'intervention	Mots clés
en s'appropriant et en diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive	Enjeux éthiques et sociétaux
en répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers	Conseils Réponses pédagogiques
en mobilisant les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions	Législation/réglementation
en connaissant et en coopérant avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive	Coopération (et complémentarité)
en construisant des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation	Relation familles Parcours de formation
en concevant et en mettant en œuvre des modalités de co-intervention	Conception / mise en œuvre co-intervention
en construisant et en animant des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur le thème de l'éducation inclusive	Sensibilisation Information Formation
En prévenant l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une difficulté particulière	Prévention



Les verbes déclinés ci-dessus sont associés aux processus cognitifs mis en œuvre chez l'enseignant spécialisé :

- **La mémorisation** : fait appel aux connaissances stockées et qui peuvent être restituées. Rappeler, raconter, connaître, reconnaître, réciter, nommer, définir, épeler, énumérer...
- **La compréhension** : expliquer, comparer, donner des exemples, traduire, interpréter, donner des exemples...
- **L'application** : mise en œuvre des séries d'étapes. Sélectionner et transférer des données. Utiliser ses connaissances dans le cadre de son métier. Appliquer, généraliser, relier, choisir, classer, organiser, utiliser, transférer...
- **L'analyse** : distinguer, classer, mettre en relation différents éléments d'un concept. Tisser des liens entre des éléments de connaissances de nature différentes. Identifier, discriminer, classer, déduire, catégoriser, analyser, comparer, détecter...
- **L'évaluation** : estimer, critiquer, juger dans le sens de porter un jugement selon des normes ou des critères énoncés, argumenter, valider, évaluer, décider, comparer, standardiser, critiquer...
- **La créativité** : concevoir, intégrer, remanier des idées pour un produit nouveau, résoudre, organiser, élaborer, créer, négocier, mettre en forme, modéliser, remanier des idées, résoudre des problèmes...